

**DIRECTION GÉNÉRALE DES DOUANES
ET DROITS INDIRECTS**

Nouméa, le 29 novembre 2010

Direction Régionale de Nouvelle Calédonie
Pôle action économique

1, rue de la République

B.P. 13

98845 NOUMEA

Site Internet : www.douane.gouv.nc

Plan de classement :

Affaire suivie par : Pôle action économique

Téléphone : (687) 26 53 00

Télécopie : (687) 27.64.97

Courriel: douanes.nc@offratel.nc

Réf :

004128

**AVIS
AUX
OPERATEURS**

Objet : Déménagement du bureau de Tontouta fret.

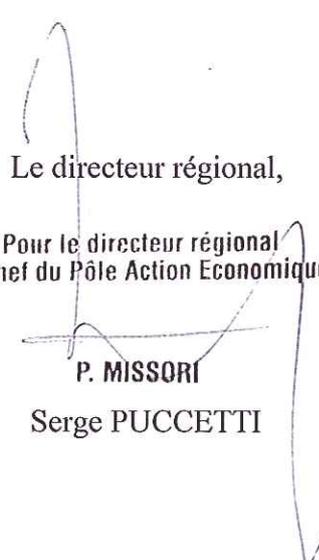
Mesdames et Messieurs les opérateurs sont informés que le bureau des douanes de Tontouta déménagera dans le nouvel aéroport-fret le 1^{er} décembre prochain.

Dès lors des perturbations sont à prévoir pour les opérations de dédouanement.

Les transitaires et entreprises sont invités à programmer leurs opérations de dédouanement la veille ou le lendemain, dans la mesure du possible, et de recourir à la procédure d'urgence en tant que de besoin.

Le directeur régional,

Pour le directeur régional
Le chef du Pôle Action Economique


P. MISSORI

Serge PUC CETTI

Diffusion : Internet – Intranet - Tous services